

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 25 Juin 2019

Année scolaire : 2019 / 2020

Numéro de séance : 4

Date de transmission de la convocation aux membres : 15 juin 2019

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Éric BOUVERAT, Principal

Secrétaire de séance : M. LARIONOFF, principal adjoint

Quorum (13 ou 16) : 13

Nombre de présents : 18

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration des 10 février et 14 mai 2020

1 – Vie budgétaire et financière

- Compte financier 2019
- Tarifs de restauration 2021

2 – Vie pédagogique et éducative

- Attribution d'indemnités pour missions particulières
- Bilan pédagogique de l'année scolaire 2019/2020 (données partielles)
- Fermeture de l'établissement pendant les congés d'été
- Organisation de la rentrée 2020

3 – Fonctionnement général

- Logements de fonction
- Projet d'extension / restructuration du collège avec la participation de M. ACQUIER et de Mme HUMBERT (Direction de l'Immobilier et de la Logistique du Conseil Départemental de la Charente-Maritime)

4 – Questions diverses

Pièce(s) jointe(s) : document relatif au compte financier

PRESENCE au CONSEIL

Séance du 25 Juin 2020

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>	A[<input type="checkbox"/>	E[<input type="checkbox"/>
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BOUVERAT Eric	X					
	Principal adjoint	LARIONOFF Richard	X					
	Gestionnaire	GUERILLOT David	X					
	C.P.E.	MABILAT Aurélie	X					
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	VILLAIN Stéphane	X					
		Mme MARCILLY Sylvie		X				
	Groupement de communes	DEMESTER Vincent		X				
	Commune siège	GILLIUM Muriel		X				
Personnalités Qualifiées	DE BEAUFORT Bruno		X					
	LE FEVRE Jean-François		X	X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	PARIS Gilles	X					
		PERROCHAUD Sandrine	X					
		BELLETTRE Sandrine		X				
		VALLAT Caroline	X					
		CLEMENCEAU David	X					
		GUIBERTEAU Bérengère		X				
		PAULETTO Odile	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	MORERA Christelle	X					
		BOUILLAUD Christine		X	X			
		OLIVIER Pascal		X				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	KHODJA Gaëlle	X					
		BONFILS Marianne	X					
		MANON Eddy	X					
		DE PETRIS Willy	X					
		PUTOIS Cyril	X					
		BOISSIERE Fabienne		X				
		SAF Anne	X					
	Élèves	TAILLANDIER Adrien		X				
		CHIRON Tiago	X					
		VERT Clément		X				

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 18h05 et M. Larionoff assure le secrétariat de séance.

I – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

M. BOUVERAT soumet à l'approbation des membres le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 10 février 2020, pour lequel aucune observation ou remarque n'est formulée. Le PV est approuvé à l'unanimité (18 pour).

Il soumet ensuite le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 14 mai 2020, pour lequel une rectification de la présence de Mme Pauletto et de Mme Khodja est demandée. Le PV ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

M. Bouverat présente ensuite l'ordre du jour. Aucune observation ou remarque n'est formulée.

• **Compte financier**

M. Daum (Agent Comptable) fait une présentation du compte financier de l'établissement.

M. Manon (représentant les parents) s'interroge sur la baisse du fonds de roulement. M. Daum explique que c'est un effet de l'investissement réalisé pour les travaux de réparation des faux-plafonds de la cantine suite aux infiltrations pluviales. L'augmentation du budget nourriture est venue amplifier le phénomène.

M. Paris (représentant les enseignants) demande s'il est légal, que les voyagistes retiennent l'intégralité des sommes versées pour des voyages qui n'ont pas eu lieu du fait du confinement. La réponse faite par l'agence comptable est qu'en effet, la loi autorise les prestataires à conserver les acomptes versés, ceux-ci s'engageant, en contrepartie à fournir au client une prestation conforme à la commande initiale dans les 18 mois.

A une question des parents sur le nombre d'élèves boursiers au collège et les modalités de versement des bourses, M. Guérillot (adjoint gestionnaire) précise qu'il y a 66 élèves boursiers, et qu'en effet, en raison de la longue fermeture de la restauration scolaire pendant le confinement, les familles percevront exceptionnellement directement les bourses, et s'acquitteront ensuite des sommes dues.

Le compte financier est ensuite soumis au vote et adopté à l'unanimité (18 votes)

La répartition de l'affectation du résultat entre Service Général et Service Restauration Hébergement est soumise au vote et adoptée à l'unanimité (18 votes).

• **Tarifs demi-pension**

M. Guérillot propose la reconduction des tarifs de restauration pour l'année 2020-2021.

M. Bouverat soumet cette proposition au vote.

La reconduction est adoptée à l'unanimité (18 votes).

18h30 : départ de M. Daum. Arrivée de M. Acquler (Directeur de la DIL au CD17).

M. Villain, Maire de Chatelaillon-Plage et vice-président du conseil départemental de Charente-Maritime, fait un point sur le projet de restructuration du stade et des équipements sportifs de Chatelaillon. Les travaux ont d'ores et déjà pris environ un an de retard en conséquence de la crise du COVID-19. Il rappelle les grandes lignes du projet : déplacement de la salle polyvalente en proximité du collège, réalisation d'une salle d'évolution/manifestations culturelles à l'étage, tribunes et vestiaires adjacents, terrain synthétique, terrain principal engazonné, l'ensemble représentant un pivotement schématique de 90 degrés par rapport l'existant. Les bâtiments seront équipés de panneaux photovoltaïques et l'éclairage des stades assuré par des projecteurs LED. Coût total de l'opération : 9 M€.

M. Bouverat remercie la municipalité de Chatelaillon-Plage d'avoir associé le collège à ce projet.

Mme Khodja (représentant parents) demande quel sera l'impact sur la disponibilité des équipements pour le collège. M. Vilain explique qu'un tuilage est prévu, et que les activités sportives du collège ne devraient pas être trop impactées.

Les parents demandent si la création d'une section sportive au collège est envisagée dans la perspective de ce projet. M. Bouverat répond que l'équipe pédagogique EPS ne l'envisage pas pour le moment.

M. Villain salue le dynamisme et les résultats brillants des sportifs de l'UNSS.

Mme Khodja revient sur les équipements sportifs et demande si les cages de but seront bien aux normes en vigueur. M. Villain répond par l'affirmative.

Les parents demandent si un city stade est prévu dans le complexe sportif. M. Villain explique que les riverains s'y sont opposés en raison des nuisances sonores que cela génère. En revanche, un espace de jeux pour les petits est prévu. Trois autres implantations pour le city stade sont à l'étude.

M. Acquier (DIL) salue l'intérêt de M. Villain, conseiller départemental, présente le projet de restructuration du collège, budgété à hauteur de 1,5M€, pour une réalisation sur trois années. Il s'agit de créer une extension des bâtiments côté salle multi-activité, afin d'y implanter des salles de sciences en flots mobiles, mais aussi d'en profiter pour repenser les espaces de manière plus globale.

Il est rejoint par Mme Humbert, architecte responsable du bureau études internes de la DIL pour une présentation en images d'un projet voulu « intelligent et durable ». Les usagers de l'établissement seront invités à s'exprimer sur la réorganisation des espaces existants et nouvellement créés d'ici la fin de l'année 2020. Des propositions de plans architecturaux seront alors réalisées dans le cadre d'une consultation en 2021 à partir des idées récoltées. Les illustrations présentées sont issues d'un projet similaire, réalisé pour le collège Edgar Quinet de Saintes. Mme Humbert et M. Acquier invitent les élèves eux-mêmes à participer au choix des couleurs, dans une palette riche et actuelle. L'accent sera mis sur la sécurisation des espaces tout au long du chantier (le gros œuvre sera réalisé hors temps scolaire), ainsi que sur son impact environnemental. Des matériaux bio-sourcés seront utilisés et des panneaux photovoltaïques implantés (ce qui pourrait trouver résonance dans les projets pédagogiques).

M. Acquier indique que le confinement et les protocoles professionnels COVID 19 auront un impact, là aussi, sur les délais, et probablement sur les coûts.

19h départ de M. De Petris – 17 votants

M. Guerillot demande si les deux chantiers auront une incidence l'un sur l'autre. M. Acquier et M. Villain répondent par la négative, les financements sont distincts, les délais et étapes de réalisation s'enchaîneront.

M. Acquier entend que la sécurisation des livraisons en cuisine doit être prise en compte dans le projet.

M. Villain y accordera également l'attention de la municipalité. Il évoque notamment l'implantation de caméras de surveillance sur le passage Tourville.

19h20 départ de MM. Villain et Lefresne - 16 votants

M. Acquier signale que des mobiliers innovants (tables modulables, bureaux pédaliers, outils Informatiques mobiles) seront proposés et pris en charge à 100% pour servir des projets éducatifs et pédagogiques. Mme Perrochaud se porte volontaire pour que l'ULIS soit classe-témoin dans l'usage de ces matériels.

19h30 départ de M. Acquier et Mme Humbert

M. Bouverat annonce que le Conseil Vie Collégienne et l'ensemble des acteurs du collège seront associés au projet. Une lettre d'intention sera produite pour décembre 2020.

• Attribution des logements de fonction

M. Guérillot présente la reconduction de l'attribution des logements de fonction aux personnels logés par NAS : Principal, Principal Adjoint, Adjoint Gestionnaire, Ouvrier de Maintenance.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité (18 votes).

II.- VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

• Attribution d'indemnités pour missions particulières (IMP)

Cette année, 8,25 indemnités pour missions particulières ont été attribuées au collège :

- 2 indemnités fléchées pour les professeurs d'EPS (déjà attribuées)
- 2 indemnités fléchées pour les référents à l'usage du numérique (déjà attribuées)
- ¼ indemnité pour la mission de coordination du programme «Devoirs faits» pour Mme Mabilat, CPE (déjà attribuée)

M. Bouverat informe des choix suivants pour les 4 IMP restantes :

- ¼ d'IMP pour les professeurs principaux de 3^{ème} (6 enseignants, soit 1,5 IMP)

- ½ IMP fléchée référent culture
- ½ IMP pour d'autres missions (organiseurs de séjours ou d'échanges linguistiques, implication particulière dans le fonctionnement du FSE) (total 2 IMP).

D'autres services assurés et implications dans le fonctionnement du collège seront rémunérés sur une partie du reliquat d'HSE et ventilées par la direction (DNB blanc, oral blanc, sujétions particulières des professeurs principaux des autres niveaux, ...)

Mme Vallat (représentant les enseignants) regrette que les ventilations d'IMP n'aient pas fait l'objet d'une discussion en amont.

Mme Bonfils (représentante parents) demande que la répartition d'IMP soit communiquée avec les convocations au CA pour permettre un examen préalable par les membres.

M. Bouverat entend ces demandes et admet le principe de répartir les IMP dès le début de l'année. Il précise que l'intention de la direction était bien de communiquer sur la question, mais que l'accélération de cette fin d'année particulière a perturbé l'organisation des instances.

Il salue l'effort collectif et individuel consenti par les personnels du collège, même si quelques individus ont terni cette dynamique en disparaissant corps et biens pendant le confinement.

Soumise au vote, cette proposition obtient : 12 votes « pour » 3 « contre » et 1 abstention

- **Bilan pédagogique de l'année scolaire 2019/2020 (Incomplet à ce jour)**

L'année n'étant pas encore terminée, les données ne sont que provisoires.

Le COVID-19 et la période de confinement-déconfinement ont largement perturbé les activités (annulation-report des voyages et séjours, transformation du DNB en contrôle continu). Pour autant, les enseignants et plus généralement les personnels du collège ont œuvré pour garantir les meilleures conditions de travail aux élèves à distance puis de retour au collège.

Actuellement, plus de 500 élèves sont accueillis chaque jour, ce qui représente une organisation très lourde, en raison du protocole sanitaire, dont chacun s'accorde à relever l'apparente contradiction entre précautions à observer en classe et à la demi-pension.

De nouveaux outils numériques ont été mis au point pour permettre le dialogue, la transmission du travail et le suivi des élèves, même si des progrès seront encore à réaliser. Des formations en ce sens ont été organisées et le seront encore l'année prochaine pour cela.

- **Orientation /affectation**

6 ^{ème}	• 1 Redoublement demandé par la famille, refusé par le principal, accordé en appel
5 ^{ème}	• 100 % des élèves passent en 4 ^{ème}
4 ^{ème}	• 100 % des élèves passent en 3 ^{ème} 5/5 Candidatures acceptées pour une 3 ^{ème} PREPA METIERS
3 ^{ème}	• 78 % des élèves passent en 2 nd e GT (79% en 2019, 70% en 2018 et 78 % en 2017) • 16,5 % passent en 2 nd e prof (15% en 2019, 24% en 2018 et 18 % en 2017) • 5,5 % passent en 1 ^{ère} année CAP (6% en 2019 et 2018 et 3 % en 2017)

Les élèves qui n'auraient pas obtenu leur vœu d'orientation seront contactés pour un positionnement sur les places vacantes qui n'annule pas les vœux précédents.

Les décisions d'affectation post 3^{ème} seront communiquées par les téléservices le 30 juin.

Les inscriptions en ligne via les téléservices seront ouvertes à partir du 1^{er} juillet. Il est rappelé qu'après cette étape d'inscription en ligne, les familles devront impérativement se déplacer dans les lycées pour finaliser l'inscription.

Un « tour suivant » des offres restant vacantes aura lieu du lundi 6 juillet (12h) au mercredi 8 juillet (12h) Résultats vers 17h.

- **Brevet**

Le 10 juillet en fin de journée, l'affichage des résultats du Brevet sera effectué. Les candidats pourront également consulter leurs résultats en ligne sur le site académique Publinet. Les résultats seront affichés le 10 juillet

- **Fermeture de l'établissement pendant les congés d'été**

L'établissement sera fermé au public pour les congés du vendredi 10 juillet (à 16h30) au 25 août (à 9h).

• **Rentrée scolaire**

- Le 18 août : reprise d'activité pour la direction
- Le 24 août : reprise d'activité pour les agents
- Le 25 août : reprise d'activité pour le personnel de vie scolaire
- Le 31 août : rentrée des enseignants
- Le 1er septembre : rentrée des élèves de 6^{ème} de 8h30 à 16h30 (sans la présence des autres élèves)
- Le 2 septembre : reprise des élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème} de 8h30 à 12h30 (sans la présence des 6^{ème})
- Le 3 septembre : Tous les élèves seront présents au collège selon leur emploi du temps
- Concernant les élèves d'ULIS, un accueil individualisé sera organisé, soit le 1er, soit le 3 septembre.

• **Effectifs**

Effectifs pour la rentrée 2019 / 2020 (Mise à jour effectuée début juin auprès du rectorat)	
6 ^{ème}	173 élèves répartis en 7 divisions (+ 1) - 24 à 25 élèves
5 ^{ème}	181 élèves répartis en 7 divisions (- 4) - 25 à 26 élèves
4 ^{ème}	168 élèves répartis en 6 divisions (+ 7) - 28 élèves
3 ^{ème}	141 élèves répartis en 5 divisions (+ 3) - 28 à 29 élèves
ULIS	9 élèves bénéficiant à la rentrée de 2 aesh-co

- 6^{ème} bilangue anglais-allemand : 15 inscrits à ce jour
- Option LCA-Latin en 5^{ème} : 25 élèves
- CHAAR : 16 élèves

• **Concertations de fin d'année**

Afin de procéder aux différentes réunions (constitution des classes, bilan pédagogique plénier, conseils d'enseignement, préparation de procédures distancielles...) indispensables à la préparation d'une rentrée qui s'annonce d'ores et déjà complexe, M. Bouverat soumet au CA la banalisation de deux journées les 2 et 3 juillet.

Les représentants des parents s'inquiètent pour les familles qui ne pourraient garder leurs enfants et demandent un accueil par le collège. M. Bouverat accepte cette proposition et annonce que des repas seront servis par la demi-pension aux élèves présents. Il précise que la DSDEN a été informée de la demande de banalisation et que nonobstant un vote favorable, il reprendra attache auprès d'elle le lendemain pour obtenir un accord hiérarchique.

La proposition est soumise au vote. 1 contre, 1 abstention, 14 voix pour. La proposition est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Le secrétaire de séance,



Richard LARIONOFF

Le Président,



Éric BOUVERAT